

Réunion du bureau de l'Association des St Léger

St Léger La Pallu (Vienne)
Dimanche 17 septembre 2000, 11h



Présents :

- St Léger de Montbrillais : Alain Robert, Catherine Hupon
- St Léger sous Cholet : Jean Tignon, Christophe Ripoche
- St Léger la Pallu : Chantal Lassale, Rosa Auzanneau

Adhésions

- M.Marc Dietsch, Domaine St Nicolas, sera notre nouveau correspondant à St Léger du Gennetey (27 520).
- L'Association dispose pour l'heure de 13 600F (voir le point financier).
Les cotisations sont à régler au CCP : La Poste 20041 01011 0624824R032 10 (pour l'année 2000, et retour sur 99, éventuellement)
A noter certaines incongruités : plusieurs adhérents n'ont pas cotisé, alors que d'autres l'ont fait, sans être adhérents ! (lenteurs administratives, sans doute)
- Les modalités d'adhésion vous ont été communiquées dans le CR de la dernière AG, et sont visibles sur le site.

<http://assoc.wanadoo.fr/saintleger/>

C'est l'adresse du site Internet des St Léger, qui fonctionne depuis fin mars de cette année.

300 personnes l'ont déjà visité.

Vous êtes invités à le visiter vous aussi, à le faire connaître autour de vous, et à participer à son évolution en :

- adressant le planning de vos fêtes locales (pourquoi n'irions-nous pas faire un petit tour chez vous ?)
- agrémentant la présentation de votre commune, tant au niveau du fond (actualisation des informations) que de la forme (photos en couleur...)

C'est là encore un lien fort entre nous.

Merci d'adresser le courrier à : Les Amis de Léo / 31 Allée des Bois / 49 280 St Léger sous Cholet

ou par E-mail à : saintleger@wanadoo.fr

3^{ème} Rassemblement St Léger les Paray Pentecôte 2001

Raphaël et son équipe peaufinent la préparation de notre 3^{ème} Rassemblement, en Bourgogne.

Toutes les informations utiles nous parviendront, via les 9 coordinateurs, en octobre, sous forme d'une feuille A4 directement photo copiable, en même temps que les affiches et les billets de tombola (voir plus loin).

D'ores et déjà, pensez à parler du prochain Rassemblement autour de vous.

Réservez déjà la date de la Pentecôte 2001 à St Léger les Paray, village bourguignon de 650 habitants (samedi 2, dimanche 3 et lundi 4 juin)



Idées

Il a été pensé, comme récompense au Passeport (tamponné 10 fois, donc complet) des St Léger :

- un porte-clés Léo (plat, ou en volume)
- un T-shirt Léo

L'idée d'un panneau d'accueil, dans les communes : "Membre de l'Association des St Léger", avec Léo, est proposée.

Alain Robert et Christophe Ripoché sont chargés des études de marché.

**MEMBRE DE
L'ASSOCIATION DES
SAINT LEGER**



Vous lirez, page suivante, les modalités de la Tombola.

TOMBOLA GEANTE DES ST LEGER

Sachez que notre motivation principale est d'agrandir notre réseau d'amitié :

- 10F le billet, ce n'est pas cher !
- Les lots, vous le lirez, sont magnifiques.
- faire connaître notre association, mettre en valeur nos communes
- engranger des fonds pour permettre à un "petit" St Léger (ils sont nombreux) d'organiser un Rassemblement .
-

Il est demandé aux correspondants dans chaque St Léger de servir la cause de l'Association en servant celle de la Tombola.

Modalités de la Tombola Géante

La liste complète des lots, consultable sur le site Internet, a été adressée lors du dernier CR.
Merci aux communes, associations et personnes qui nous ont offert ces lots, magnifiques.

Les billets ressembleront à celui-ci, où :

★ et ★ sont les souches restant accrochées au carnet et récupérées par l'Association, avec le paiement.

La souche ★ servira pour le contrôle ou en cas de contestation. La souche ★ servira au tirage proprement dit.

La partie ★ restera en possession de l'acheteur et sera remise en cas de gain, en échange du lot.

★	★	★
 <p>Association des St Léger Tombola Géante tirage le 3 juin 2001 sous contrôle d'huissier à St Léger les Paray (71) lors du 3^{ème} Rassemblement des St Léger de France et d'Ailleurs N° 8 524</p> <p>Nom Prénom Coordonnées</p> <p>N° tél.</p>	 <p>Association des St Léger Tombola Géante tirage le 3 juin 2001 sous contrôle d'huissier à St Léger les Paray (71) lors du 3^{ème} Rassemblement des St Léger de France et d'Ailleurs N° 8 524</p> <p>Nom Prénom Coordonnées</p> <p>N° tél.</p>	 <p>Association des St Léger Tombola Géante tirage le 3 juin 2001 sous contrôle d'huissier à St Léger les Paray (71) lors du 3^{ème} Rassemblement des St Léger de France et d'Ailleurs N° 8 524</p> <p>Nom Prénom Coordonnées</p> <p>N° tél.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 1 semaine en studio pour 4 personnes au Grand Bornand, en Haute Savoie (hébergement), offert par St Léger les Paray (71) • 1 semaine en pension complète pour 4 personnes en Savoie, dans le gîte communal de St Léger (73) • hébergement pour 1 semaine dans les Alpes Maritimes, dans le gîte communal de St Léger (06) • hébergement pour 1 semaine en gîte rural dans la Creuse, offert par St Léger le Guérétois (23), pour 4 personnes • 1 semaine en chambre d'hôtes dans le Maine et Loire, pour 2 adultes et 2 enfants, offert par St Léger sous Cholet (49) • 1 semaine en chambre d'hôtes dans la Manche, pour 2 personnes, de septembre 2001 à juin 2002, offert par St Léger (50) • emplacement gratuit pour 1 semaine en Ardèche, au camping municipal de St Lager-Bressac (07) • hébergement en chambre d'hôtes le week-end de la Fête des Vendanges 2001, début octobre, plus le repas des Vendanges, offerts par St Léger de Montbrillais, dans la Vienne (86) • et un magnétoscope, 6 magnums de champagne, des entrées au Mont St Michel, un panier gastronomique d'une valeur de 1000F... <p>liste complète sur le site de l'Association des St Léger http://assoc.wanadoo.fr/saintleger/ Le billet 10F/ 2,50FS / 60FB</p>		

- 15 000 billets vont être imprimés.
- Les 9 coordinateurs de région les recevront prochainement, par carnets de 10.
- Ils géreront le stock et les répartiront, en notant leurs numéros, dans les différents "St Léger" de leur région, aux correspondants habituels.
- La vente débutera alors, chaque billet étant vendu 10F (ou 2,50FS ou 60 FB).
- Les souches ★ et ★ sont à conserver par le vendeur.
- Les fonds engrangés serviront, entre autres, à aider un "petit St Léger" à envisager un Rassemblement.

Il a été décidé de ne pas se limiter, pour la vente, à nos seules communes "St Léger", le but étant de nous faire connaître et de nous enrichir, donc de vendre le maximum de billets.

- La vente se poursuivra **jusqu'au 1er mai 2001**, le correspondant se chargeant de constituer un "réseau de vente" dans sa commune. Il est recommandé là encore, à chaque fois, de noter les n° des billets attribués à chaque vendeur.
 - A cette date, le correspondant renverra au coordinateur de région :
 - les tickets vendus : souches ★ et ★
 - l'argent correspondant, sous forme d'un chèque à l'ordre de "Association des St Léger"
 - tous les invendus
 - Le coordinateur se chargera de :
 - virer les chèques de sa région sur le compte de l'Association, au CCP :
La Poste 20041 01011 0624824R032 10
 - faire parvenir la totalité des souches et des invendus à
Alain Robert, Président de l'Association des St Léger, Bessé, 86 120 St Léger de Montbrillais
 - La vente se poursuivra à St Léger les Paray jusqu'au dimanche du 3^{ème} Rassemblement, soit le 3 juin 2001 à 18h.
 - Le tirage au sort aura lieu alors, sous contrôle d'huissier, et les "meilleurs" gagneront !
- Pour tout problème, vous pouvez contacter Anita Rousseau 05 55 52 53 50 ou Alain Robert 05 49 22 96 33.